

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

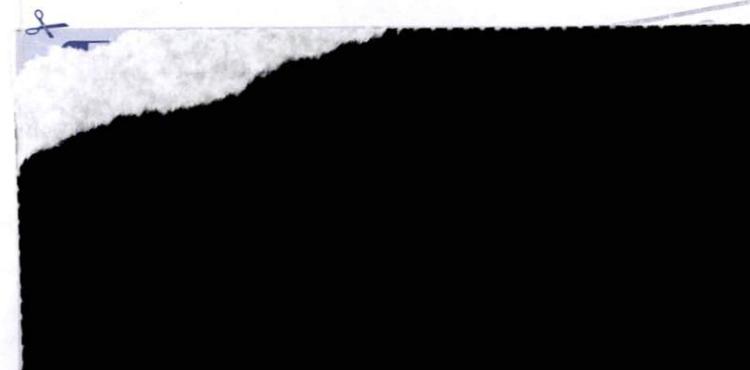
Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	539	Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :	BERKANI Camel	Date de naissance :	11/11/1960
Adresse :		Téléphone :	06 61 15 97 84
		Total des frais engagés :	10 800,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :	Dr. SAI Abdelkrim Spécialiste en Ophthalmologie Boulevard Tantan, Résidence les Perles de Bourgogne 1 ^{er} Etage Appt N° 7 Bourgogne, Casablanca Fix: 0522 39 39 64		
Date de consultation :	20/02/2024	Nom et prénom du malade :	
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	AFF. au docteur		
Affection longue durée ou chronique :	<input type="checkbox"/> ALD	<input type="checkbox"/> ALC	Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.			
Fait à :	Le : / /		
Signature de l'adhérent(e) :			



DUPICATA

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant la Rellement des Actes
20/04/24	CST HO		300,000	Dr. SAI ABEIKRIM Spécialiste en Ophthalmologie Boulevard Tantan, Résidence les Perdrix de Bourgogne 1er Etage Appartement 101 Bouygne, Casablanca Fix : 0522 39 39 64
23/04/24	OCTO		1000,000	Dr. SAI ABEIKRIM Spécialiste en Ophthalmologie Boulevard Tantan, Résidence les Perdrix de Bourgogne 1er Etage Appartement 101 Bouygne, Casablanca Fix : 0522 39 39 64

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

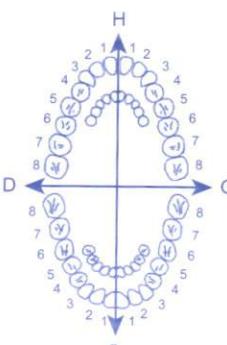
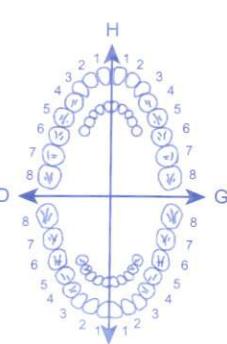
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
DOCTEUR GUY BOURGOUCAS 226 RUE DE LYON 69100 LYON 6 BOURGOGNE CASABLANCA TELE: 04 72 22 00 46	22.04.2023					9500

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D —————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DR. SAI ABDELKrim

د. ساعي عبد الكريم

- Ancien Attaché à l'Hôpital
20 Aout de Casablanca
- Ancien Chef Service Hôpital
El Antaki de Marrakech
- Membre de la Société
Française d'Ophtalmologie
- Spécialiste des Maladies
et Chirurgie des Yeux
- Chirurgie de Cataracte
par Phacoemulsification
- Strabisme - Lazer Retine
- Angiographie - Contactologie
- OCT



- ملحق سابق بقسم طب وجراحة العيون
بمستشفین 20 غشت الدار البيضاء
- رئيس سابق لقسم طب وجراحة العيون
بمستشفی الانطاکي مراكش
- عضو الجمعية الفرنسية لطب وجراحة العيون
- اختصاصي في طب وجراحة العيون
- جراحة الجلالة بالصدى الصوتي
- الدول. الليزير. أمراض شبكة العين
- تصوير أووعية شبكة العين
- تصحيح النظر بالعدسات اللاصقة

Casablanca le

22/10/2024

دار البيضاء في

BEKKARI CAMEL NOTAHMED

OCULUS OPTIQUE
26 RUE DE L'IMAM EL ALLOUSSI,
BOURGOGNE CASABLANCA
TEL: 0522 22 94 46

Au magasin

vlaudont = +0,75 (- Ra 105°)

OCD = +0,75 (- Ra 80°)

Un prisme ADD = + 2,50

optique en fait ille fit
chez temps n't

Dr. SAI Abdelkrim
Spécialiste en Ophtalmologie
Boulevard Tantan, Résidence les Perles
de Bourgogne 1er Etage Appt N° 7
Casablanca

شارع طنطان، إقامة اللؤلؤ بربوون، عمارة رقم 18، الطابق الأول ، شقة رقم 7 - بركون - الدار البيضاء
Boulevard Tantan, Résidence les perles de bourgogne, Imb N° 18 - 1^{er} étage Appt N°7 - Bourgogne - Casablanca
Tél. : 0522 39 64 - email : abdelkrim.sai@gmail.com البريد الإلكتروني :

DR. SAI ABDELKRIM

د. ساعي عبد الكريم

- Ancien Attaché à l'Hôpital
20 Aout de Casablanca
- Ancien Chef Service Hôpital
El Antaki de Marrakech
- Membre de la Société
Française d'Ophtalmologie
- Spécialiste des Maladies
et Chirurgie des Yeux
- Chirurgie de Cataracte
par Phacoemulsification
- Strabisme - Lazer Retine
- Angiographie - Contactologie
- OCT



- ملحق سابق بقسم طب وجراحة العيون
بمستشفى 20 غشت الدار البيضاء
- رئيس سابق لقسم طب وجراحة العيون
بمستشفى الأنطاكى مراكش
- عضو الجمعية الفرنسية لطب وجراحة العيون
- اختصاصي في طب وجراحة العيون
- جراحة الجلالة بالصدى الصوتي
- الدول. الليزر. أمراض شبكة العين
- تصوير أوعية شبكة العين
- تصحيح النظر بالعدسات اللاصقة

Casablanca le 23/10/2014 الدار البيضاء في

*BETKIRI AMEZ
Mohammed*

*Recu # 1000,00 #
pour oct scindac*

Dr. SAI Abdelkrim
Spécialiste en Ophtalmologie
Boulevard Tantan, Résidence les Perles
de Bourgogne 1^{er} Etage Appt N° 7
Bourgogne, Casablanca
Fix: 0522 39 39 64

شارع طنطان، إقامة اللالن، بركون، عمارة رقم 18، الطابق الأول ، شقة رقم 7 - بركون - الدار البيضاء
Boulevard Tantan,Résidence les perles de bourgogne, Imb N° 18 - 1^{er} étage - Appt N°7 - Bourgogne - Casablanca
Tél. : 0522 39 39 64 - الهاتف : email : abdelkrim.sai@gmail.com البريد الإلكتروني :

26, rue Imam Aloussi Bourgogne
(à côté de la clinique Badr)
Casablanca - Maroc

Tél.: +212 (0) 522 22 94 46
Fax: +212 (0) 522 47 64 89
email: oculus@live.fr

Patente: 35601340
R.C.: 281816
T.V.A.: 827679
C.N.S.S.: 60111184



Date: 20/02/2024
Nom du client: BEKKARI CAMEL MOHAMED
N° facture: 24/0020

OCULUS OPTIQUE
26 RUE DE L'IMAM EL ALLOUSSI
BOURGOGNE CASABLANCA
TEL: (+212) 522 22 94 46

Quantité:	Designations:	Prix:
1	MONTURE OPTIQUE	3000.00DH
2	VERRES OPTIQUES PROGRESSIFS ORGANIQUES TRANSITIONS	6500.00DH
ICE 000830889000060 INPE 095001707		
Total:		9500 DH TTC

Arrêtée la présente facture à la somme de: NEUF MILLE CINQ CENT DHS TTC.